



**ligue suisse contre la vivisection**  
**schweizer liga gegen vivisektion**  
**lega svizzera contro la vivisezione**  
*et pour les droits de l'animal - und für die rechte des tieres - e per i diritti dell'animale*

Chemin des Arcs-en-Ciel 3  
Case postale 148  
1226 Thônex / GE  
T 022 349 73 37 F 022 349 19 54  
[www.lscv.ch](http://www.lscv.ch)

Mitgliederbeitrag / Cotisation Membre  
Quota socio CHF 15.-  
CCP 12-2745-6

# Rapport d'activité 2010 de la Ligue suisse contre la vivisection

## Secrétariat et bureau

Max Moret, Président de la Ligue, est présent au bureau tous les matins de 8h00 à 10h30. Il assure le suivi des dossiers et garantit la bonne marche de la Ligue. Luc Fournier, Vice-président, est présent tous les lundis et mercredis. Il s'occupe de la rédaction et mise en page du journal et d'autres publications, du site Internet et des actions dans le domaine de l'expérimentation animale.



Maja Schmid

Jusqu'en mai 2010, le poste à 100% du secrétariat était réparti entre Maja Schmid pour une activité à 70% et Marina Zumkeller pour le 30% restant. En juin, Marina a cessé ses activités pour cause de maladie et Maja a augmenté son taux de travail de 20%. Le seul poste salarié de la Ligue passe ainsi à 90%, ce qui explique la baisse de Fr 6'000.- du poste « salaire et charges » mentionné dans les comptes.

L'activité administrative de la Ligue représente une charge de travail importante. Nous recevons quotidiennement de nombreux appels téléphoniques, courriers ou mails, dont beaucoup doivent être traités rapidement. La gestion et l'enregistrement des nouveaux membres, le suivi administratif des actions en cours ou l'organisation d'événement nécessite que le Comité puisse compter sur un secrétariat efficace. Concernant l'envoi de courriers ou mails par nos membres, nous essayons d'y répondre au plus vite. Si un envoi n'a pas reçu de

réponse dans la semaine qui suit, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Il est possible que nous ne l'ayons pas reçu, particulièrement si c'est un mail. Nos filtres anti-spams peuvent parfois supprimer par erreur un message avant sa réception.

## Assemblée générale

L'A.G de la Ligue a eu lieu le 27 mars. Une A.G. extraordinaire a eu lieu le 18 septembre. A cette occasion, Maja Schmid a été nommée secrétaire du Comité.

## Comité

Le Comité regroupe actuellement les personnes suivantes: Président: Maxime MORET, Vice-président: Luc FOURNIER, Trésorière: Marina ZUMKELLER, Secrétaire: Maja Schmid, Membres: Sylvie BENOÎT, Emmanuel BROILLET, Suzann KARAGÖZ, Michèle LOISEL, Ruth MULLER, Egon NAEF, Laurianne NICOULIN, Ruth PERDRIZAT et Suzanne WACHTL.

## Membres

La Ligue a accueilli 800 nouveaux membres en 2010. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions chaleureusement pour leur engagement. Nous accueillons également ces nouvelles inscriptions comme un encouragement à poursuivre nos activités.

## Comptabilité

Chaque année, nos comptes sont contrôlés et soumis au Département des Finances de Genève. Cela nous permet de bénéficier de l'exonération fiscale. Nous en profitons pour vous rappeler que vous avez la possibilité,

selon la loi en vigueur dans votre canton, de déduire de votre déclaration fiscale tous les dons (généralement) d'un montant supérieur à Fr 100.- faits à la Ligue. Pour connaître les modalités de déduction, il vous suffit de contacter votre administration fiscale.

## Finances

Cette année, bien que plusieurs actions coûteuses aient été menées (affichage sur la voie publique, distribution tout ménage etc.), la Ligue affiche un bénéfice de Fr 247'107.19.- Il s'explique en raison de plusieurs legs reçus en 2010 pour un montant total de Fr 460'388.55.-

## VETO

Pour mémoire, le VETO, dont le siège est à Zurich, regroupe plusieurs associations suisses de protection des animaux. Fondé en 1956, il a été réactivé en 1985 sous le nom « VERBAND TIERSCHUTZ - ORGANISATIONEN SCHWEIZ » (Fédération protection des animaux - Organisations Suisse).

Cinq associations sont actuellement membres du VETO. Outre la Ligue, il s'agit de Animalfree Research, Ärztinnen und Ärzte für Tierschutz in der Medizin, Tierschutzbund Zurich et Ocean Care. Maja Schmid et Suzanne Wachtl ont représenté la Ligue auprès du VETO qui s'est réuni les 1er février, 13 avril, 23 juin et 6 octobre 2010 au siège de la Fédération.

Plusieurs demandes de fonds et actions ont été soutenues par le VETO en 2010, notamment la campagne contre l'écorneage

des bovins et la campagne pour mettre fin à la commercialisation de viande de lapins issus d'élevages en batterie.

Des infos plus détaillées sur les activités du VETO peuvent être consultées sur son site Internet à l'adresse: [www.veto-schweiz.org](http://www.veto-schweiz.org)

## Groupe parlementaire de protection des animaux

Maja Schmid et Suzanne Wachtl représentaient également la Ligue lors des réunions du Groupe parlementaire de protection des animaux. A l'origine, ce groupe permettait des contacts et échanges entre les milieux privés (principalement issus de la protection des animaux) et les Conseillers nationaux et Conseiller aux Etats élus au Parlement fédéral. Ces rencontres s'organisaient généralement sous la forme d'un lunch entre 12h00 et 14h00 lors de chacune des quatre sessions fédérales à Berne. Fin 2009, après plusieurs années d'activités, le groupe a été dissout en raison d'un manque toujours plus croissant de participation des parlementaires. En automne 2010, un groupe a été reformé sous une forme plus dynamique et devrait mieux capter l'intérêt de nos élus. Une première réunion sur le thème des accords de libre échange avec l'U.E a eu lieu en décembre 2010 à l'occasion de la session d'hiver.

## Commissions

**L'activité nationale de la ligue nous donne la possibilité de proposer des candidats pour siéger au sein de certaines commissions fédérales, mais également cantonales, notamment à Genève où la Ligue a son siège.**

Daniel Favre représente la Ligue dans la **Commission vaudoise de contrôle de l'expérimentation animale** depuis le 1er janvier 2009. Outre le canton de Vaud, cette commission est également censée préavisier les demandes d'expériences déposées par les chercheurs des cantons de Neuchâtel, du Valais, et contrôler les expériences qui s'y déroulent. Le fonctionnement de cette commission n'est pas satisfaisant et des actions devraient être menées pour informer les habitants de ce canton des pratiques en cours.

Luc Fournier représente la Ligue depuis 2002 dans la **Commission genevoise de contrôle de l'expérimentation animale (CCEA)**. Pour rappel, la Ligue avait interpellé le 19 novembre 2008 le Conseil d'Etat genevois et obtenu la dissolution de la commission, en raison de graves dysfonctionnements. Excepté Luc qui a été renommé dans la nouvelle commission en mars 2009, celle-ci se compose de six nouveaux membres. Son travail est

satisfaisant et à la différence du canton de Vaud, il s'effectue en toute transparence. Beaucoup de chercheurs demandent trop d'animaux pour leurs expériences. Et s'il n'est pas possible légalement de s'opposer à ces demandes d'expérimentations animales, l'autorité cantonale et la commission peuvent réduire le nombre d'animaux demandé, ce qui est toujours mieux - en tous cas pour les animaux épargnés - que rien. Autre fait important, les membres de la CCEA ont également la possibilité de contrôler n'importe quelle expérience et ceci sans annoncer préalablement leurs visites. Cette pratique tombe sous le sens, mais elle est loin d'être appliquée dans la plupart des cantons où les contrôles sont généralement annoncés.

Suite à ces contrôles inopinés, de graves infractions dans la détention des animaux ont été constatées dans plusieurs animaleries. Elles ont été sanctionnées par l'autorité cantonale.

En plus de leurs séances de travail cantonal, Daniel et Luc ont participé aux deux **réunions annuelles du KTT** (Konferenz der Tierschutzdelegierten der kantonalen Tierversuchskommissionen). Celui-ci regroupe les membres actifs de protection des animaux siégeant dans les commissions des cantons de Bâle, Zurich, Berne, Vaud, Genève et Fribourg.

La première a eu lieu le 28 avril à Berne, la deuxième a eu lieu le 20 octobre 2010 à Zurich. Ces réunions sont l'occasion de discuter de dossiers ou problèmes rencontrés au sein des commissions cantonales, les membres de protection des animaux y étant toujours minoritaires. C'est également l'occasion de tisser des liens entre membres d'associations provenant de toutes la Suisse.

### Commission genevoise pour la protection des animaux (CCCPA)

Le fonctionnement de cette commission reste unique en Suisse, puisqu'elle permet depuis une vingtaine d'années à ses membres, de contrôler toutes les exploitations détendant des animaux à des fins professionnelles. Il s'agit des chenils, chatteries, commerces et parcs zoologiques, élevages d'animaux de rente (vaches, porcs etc.), manèges équestres etc.

Parmi les 10 membres de cette commission, qui regroupe un zoologue, des éleveurs, deux vétérinaires et deux représentants de la protection des animaux, Luc y représente la Ligue et y siège depuis 1997. Il préside également l'activité de contrôle des animaux de rente.

Nous avons relaté dans notre journal n°29 de septembre 2010 les manœuvres mises en place par l'autorité cantonale pour supprimer

les activités de la CCCPA en adoptant en mai 2010 un nouveau règlement d'application. Suite à nos protestations, actions par voie de presse et auprès d'élus politiques, nous avons pu proposer en juillet 2010 un nouveau projet de règlement prévoyant le maintien de l'activité de contrôle de la commission. Ce nouveau règlement est toujours en cours de validation et nous espérons qu'il pourra entrer en vigueur prochainement. A ce propos, nous tenons à remercier le refuge de DARWYN qui s'occupe des chevaux maltraités ou à la retraite. Il est le seul organisme de protection des animaux à Genève à avoir soutenu nos démarches pour le maintien des activités de la CCCPA.

Luc représente également la Ligue depuis 2006 dans la **Commission pour la diversité biologique** et dans la **sous-commission de la Faune**. La chasse étant interdite dans ce canton depuis 1974 suite à une votation populaire, le rôle de la sous-commission consiste notamment à trouver des solutions permettant d'éviter le tir d'animaux sauvages, lorsque ceux-ci sont en surnombre ou créent des dégâts aux cultures.

## Prise de position LSCV

Plusieurs procédures de consultation ont été diffusées par l'Office vétérinaire fédéral (OVF) et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) entre mai et août 2010. Parmi celles-ci, la Ligue a émis des prises de position sur les lois et l'ordonnance suivantes :

**Révision de la loi sur les épizooties** : Nous avons soutenu la modification de l'art. 21, alinéa 1, visant à interdire le colportage des chiens. L'objectif visé étant de supprimer les abus liés à la vente de ces nombreux chiots, principalement importés des pays de l'Est européen.

**Révision de l'Ordonnance sur les effectifs maximums dans la production de viande et d'œufs (OEM)** : Par le biais du VETO (Association Suisse d'organisations de la protection des animaux), la Ligue s'est associée à la prise de position de la Protection suisse des animaux (PSA/STS) pour faire opposition aux nouvelles dispositions prévues par l'ordonnance.

**Révision de la loi sur la protection des animaux (LPA)** : Plusieurs modifications et ajouts d'articles de loi étaient proposés par l'OVF. La Ligue a notamment apporté son soutien à la création du nouvel article 35b, lequel prévoit une meilleure transparence sur les diverses expériences pratiquées en Suisse, pour les membres des commissions cantonales d'expérimentation animales.

Pour plus de détails concernant ces prises de position, voir le journal n°29 de septembre 2010.

## Actions

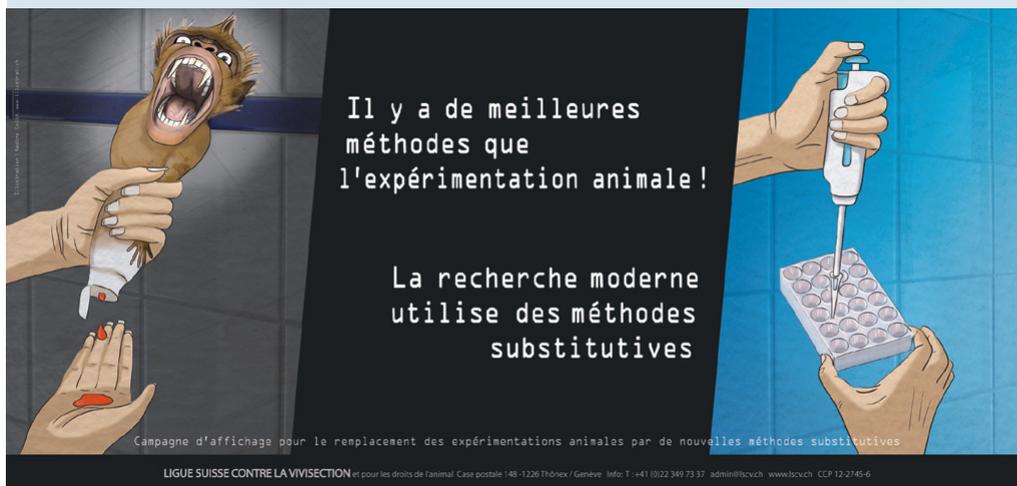
Dossier « Vivisection autorisée en Suisse sur 100 oiseaux d'une espèce inscrite sur liste rouge » : **En mars 2010, après trois années de procédures, nous avons enfin obtenu la condamnation du Dr Bize par le Tribunal de Soleure.** Ce scientifique a été condamné à Fr 1000.- d'amende pour avoir fait inutilement souffrir des animaux lors de ses expériences. Le collaborateur de l'office vétérinaire cantonal de Soleure, bien que mis en cause pour n'avoir pas respecté les procédures légales, échappe à une condamnation à la seule raison que la violation de la loi s'est faite à la demande de sa supérieure hiérarchique ! La passivité coupable de l'autorité cantonale, n'effectuant aucun contrôle ni suivi de l'expérience, bien que la mort de plusieurs animaux ait été annoncée, ne sera pas non plus sanctionnée. Enfin, la responsable du domaine de l'expérimentation animale à l'Office vétérinaire fédéral (OVF) ne sera pas non plus inquiétée, malgré sa mise en cause dans la violation de la loi par l'autorité cantonale : elle a quitté l'OVF fin 2009. Malgré tout, le dossier Bize n'est pas encore clos. Ce chercheur a reçu Fr 375'000.- du fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS) pour de nouvelles expériences. A la lecture du résumé de ces recherches sur le site internet du FNS, ses expériences ressemblent à une vaste fumisterie, et le financement qui lui est alloué, à une gratification morale en raison de sa précédente condamnation. Il est vrai que la trentaine « d'experts » du FNS chargés de soutenir la recherche médicale font presque tous des expérimentations animales et doivent redouter de se retrouver un jour à la place du Dr Bize.

Quoi qu'il en soit, nous visons maintenant à localiser les expériences de ce scientifique. Et s'il y a matière à contester tout ou partie de ces expériences, nous n'hésiterons pas à lancer de nouvelles plaintes pénales contre lui et contre l'autorité cantonale qui a autorisé ces nouvelles expériences.



**En mars ont également eu lieu à Genève le 24 mars et à Zurich le 31 mars 2010, le vernissage de l'exposition des 80 projets reçus à l'occasion de notre concours d'affiche** « Pour le remplacement des expérimentations animales par de nouvelles méthodes substitutives ». Réuni le 20 mars, le jury du concours a décerné le premier prix à la graphiste zurichoise Nadine Colin. Son

affiche a été utilisée pour plusieurs campagnes d'affichage en 2010, notamment au format F4 sur la voie publique en suisse romande et suisse alémanique du 17 mai au 2 juin 2010, au format F12 du 29 novembre au 6 décembre 2010 dans les gares des villes de Bâle et Berne, et du 18 novembre 2010 au 16 janvier 2011 dans les gares du canton de Berne.



**En mars toujours, c'est le Grand Conseil fribourgeois qui adoptait un postulat à l'attention du Conseil d'Etat.** Celui-ci devra notamment préciser sa position sur l'expérimentation animale et ordonner une analyse éthique de l'utilisation de grands singes dans la recherche.

Ce postulat donnait suite à notre pétition « Non aux expériences sur les singes à l'Université de Fribourg ». Lancée en collaboration avec l'ATRA et l'AGSTG, elle avait été déposée le 16 septembre 2009 avec près de 20'000 signatures manuscrites récoltées en trois mois.

**Enfin, un tournage a eu lieu chez Epithelix.**

Ce laboratoire novateur développe à partir de tissus humains provenant de biopsies effectuées en milieu hospitalier, des modèles cellulaires permettant d'étudier des maladies du système respiratoire humain. A l'origine, ce film avait pour but d'expliquer les différentes phases nécessaires à la réalisation d'un modèle cellulaire. Destiné à un public large, les séquences montrent la réception du tissu humain jusqu'à sa transformation en modèle cellulaire. Au cours du montage, il est apparu que le sujet des méthodes substitutives en remplacement de l'expérimentation animale méritait d'être traité d'une façon plus large. Un projet de film plus important a été mis à l'étude. Il devrait débiter en 2011.

**En avril des contacts ont été pris auprès d'élus au Parlement fédéral pour soutenir le développement de nouvelles méthodes substitutives.**

Un des objectifs est de permettre la création d'une nouvelle structure d'encouragement, en remplacement de l'actuelle Fondation Recherche 3R, inefficace et parasitée par des représentants des milieux pharmaceutiques ou favorables à l'expérimentation animale. Un site Internet informatif sera bientôt mis en ligne à l'adresse [www.invitroveritas.ch](http://www.invitroveritas.ch). Des campagnes d'informations seront vraisemblablement lancées dès 2011.

**En mai, Sylvie Benoit de la délégation neuchâteloise de la Ligue a organisé le lancement de la pétition contre la consommation de cuisses de grenouilles**

« Non merci ! Pas dans mon assiette ». La Fondation Neuchâteloise d'Accueil pour Animaux (FNAA) et l'organisme Pro Igel se sont joints à cette action. Les signatures récoltées seront déposées en 2011 au Parlement fédéral.

**En novembre, nous avons lancé plusieurs actions contre le congrès « Recherche fichue? »**

organisé et financé par les milieux pro expérimentation animale. Distribution de tracts au Parlement, campagne d'affichage, tout ménage, courriers personnalisés etc... Les actions ont été relatées dans les journaux n° 30 et 31. Le « flop » de ce congrès ne peut que nous réjouir et démontre que ni le public, ni les médias ne sont prêts à avaler n'importe quelle affirmation grossière à la seule raison qu'elle provient des milieux scientifiques.

## Soutien aux méthodes alternatives

Vous pourrez prendre connaissance ci-après du rapport d'activité 2010 du réseau international InterNICHE, et d'un compte-rendu des activités de la Chaire d'enseignement des méthodes alternatives de l'Université de Genève, auxquels la Ligue a renouvelé son soutien financier en 2010.

**Revue ALTEX** - Principale revue scientifique traitant des méthodes substitutives, elle est éditée en anglais et allemand, et diffusée par abonnement dans le monde entier en version papier ou électronique. Le Dr Daniel Favre est membre de son Comité directeur depuis la création d'ALTEX Edition fin 2006. Depuis 2010, Christel Forré synthétise des articles édités dans ALTEX et pouvant intéresser un public large. Ces articles sont par la suite notamment publiés dans notre journal.



**InterNICHE** est un réseau international regroupant des étudiants et des professeurs militant pour le remplacement des animaux dans la recherche et l'enseignement.

Fondé en 1988 sous le nom d'EuroNICHE, ce réseau s'est rebaptisé InterNICHE en 2000 après avoir étendu ses activités en s'engageant dans des projets internationaux. InterNICHE dispose aujourd'hui de coordinateurs d'activité dans une trentaine de pays.

La LSCV soutient financièrement d'InterNICHE depuis de nombreuses années. Elle diffuse notamment en Suisse le livre « **From Guinea Pig to Computer Mouse** ». Cette publication regroupe plus de 500 méthodes pouvant remplacer les animaux dans l'enseignement. Il s'agit actuellement de la publication la plus complète sur les méthodes alternatives disponibles.

### Rapport d'activité 2010 InterNICHE

Concernant l'utilisation des fonds octroyés par la Ligue Suisse contre la vivisection, pour le remplacement des dissections d'animaux dans les écoles et universités

#### Campagne de sensibilisation en Inde

Après avoir essayé lui-même une méthode substitutive lors d'une manifestation à New Delhi en 2010, le Gouverneur Sri Jairam Ramesh a déclaré ouvertement son soutien au remplacement des animaux dans les écoles. Suite à une présentation par InterNICHE, le Conseil Académique de Zoologie, dont les opinions sont largement suivies, s'est lui aussi prononcé pour le remplacement des dissections.

Suite au développement de plusieurs logiciels gratuits (freeware) performants et après négociations avec plusieurs fabricants de méthodes substitutives, il a déjà été possible de distribuer du matériel en Inde pour une valeur de plus de 500'000.- euros.

La fabrication de méthodes substitutives sur place en Inde a aussi été prise en charge par InterNICHE. L'origine de la production de ces modèles leur apporte une valeur ajoutée et devrait faciliter leur utilisation à plus large échelle dans ce pays.

Des milliers d'animaux ont déjà pu être remplacés dans l'état de Gujarat suite à la mise en place d'une réglementation stricte et d'une distribution active de méthodes substitutives.

A terme, si les méthodes appropriées et en nombre suffisant peuvent être disponibles, ce seront des millions d'animaux qui pourraient être épargnés chaque année.

#### Campagne de sensibilisation au Moyen-Orient et Afrique du Nord

InterNICHE a co-organisé en 2010 le premier « Séminaire sur les méthodes substitutives dans l'éducation » pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Il a également soutenu l'établissement du groupe CUVA (Vétérinaire de l'Université du Caire pour les méthodes alternatives). La mise en place de ce réseau, qui favorise une familiarisation croissante pour l'utilisation de ces méthodes, devrait permettre d'induire un changement dans les pratiques éducatives dans cette région.



#### Réseau international pour l'éducation

Le soutien financier de la LSCV est non seulement très apprécié pour la mise en place de projets spécifiques - comme ceux mentionnés ci-dessus - mais aussi pour la flexibilité que ces fonds apportent. Grâce à ceux-ci, nous pouvons agir rapidement lorsqu'une opportunité se présente. Cela nous permet également, de contribuer au financement du salaire du coordinateur responsable d'une partie de l'organisation sur un plan international et pour le développement du réseau mondial.

#### Objectifs 2011

##### Campagne de sensibilisation en Asie

Une partie des fonds reçus seront utilisés pour couvrir les frais liés aux campagnes de sensibilisation menées en Chine et en Asie. La Chine est un pays très peuplé où l'on ignore les méthodes substitutives et les outils en place dans l'éducation. Huit cent personnes sont attendues, en provenance de toute l'Asie, pour la conférence «Asia for Animals» (l'Asie pour les animaux). Cet événement représente un tremplin pour InterNICHE et favorisera son implantation dans ce pays. Une traduction en Mandarin de notre nouveau site Internet, plus interactif et fonctionnel, est aussi envisagée.

##### Campagne de sensibilisation au Moyen-Orient et au Pakistan

Suite au succès de la campagne de sensibilisation en 2010, la recherche de partenariat se poursuivra au Caire et en Egypte en 2011. Pour la première fois, une série de cours sera donnée en Iran, avec en prime une conférence académique sur la chirurgie vétérinaire dont InterNICHE est l'invité d'honneur. D'autres conférences sur les méthodes substitutives sont également déjà programmées au Pakistan.

Nick Jukes, Co-ordinator InterNICHE

## Chaire Doerenkamp-Naef-Zbinden

La première chaire universitaire d'enseignement des méthodes alternatives en Suisse a été inaugurée en mars 2009 à l'Université de Genève. Le budget annuel de Fr 300'000.- de cette chaire est assuré durant cinq ans grâce à des fonds privés, provenant des Fondations Doerenkamp et Naef, de la LSCV, de la SVPA, de la Fondation Wachtl et de la Ligue vaudoise pour la défense des animaux.

Pour sa deuxième année d'activités, le Professeur Pierre Cosson, titulaire de la chaire, décrit les différents enseignements et formations offerts aux étudiants ou chercheurs.

## Enseigner les méthodes alternatives à l'expérimentation animale

**Comment enseigner les méthodes alternatives à l'expérimentation animale ? L'objectif change en fonction de l'avancement des études: il est utile de sensibiliser de jeunes étudiants à l'existence des nombreux modèles alternatifs à l'utilisation d'animaux de laboratoire.** Des étudiants destinés à développer de tels modèles doivent ensuite effectuer des études doctorales dans des laboratoires qui leur enseignent ces méthodes. A un niveau plus avancé nous nous adressons à des publics de plus en plus spécialisés et nous devons essayer de trouver des alternatives spécifiques à des questions pratiques qui se posent dans leur quotidien.

Pour répondre à ces différentes situations nous avons développé, avec l'aide des assistants de mon groupe, des formations étagées sur les différents niveaux du cursus universitaire. Les principales formations mises en place sont décrites ci-dessous. Quelques projets qui doivent être mis en œuvre prochainement sont également mentionnés.

**En deuxième et troisième années de médecine,** nous avons créé un cours à option (non obligatoire) d'introduction aux méthodes alternatives. Les principaux systèmes modèles sont décrits dans une série de séminaire. En parallèle, les étudiants effectuent eux-mêmes un projet de recherche dans un système non animal (dans ce cas, la levure). Au total **ce cours représente 32 heures d'enseignement sur la durée d'un semestre.** La première édition a été suivie par six étudiants, qui l'ont évalué de façon très positive. Nous allons renouveler ce cours l'an prochain en augmentant les effectifs. Avec le même objectif de sensibilisation, nous avons donné **quatre heures de cours sur l'utilisation de systèmes modèles aux étudiants en Master de Biologie** (4ème année).

Enfin une présentation au collège de Sausure (GE) a rencontré un réel succès et nous cherchons à organiser de telles rencontres de façon plus régulière.

Au niveau des étudiants en thèse, **notre laboratoire accueille trois étudiants** travaillant sur différents aspects des modèles alternatifs que nous développons (utilisation de modèles non mammifères pour l'étude des maladies infectieuses). Ces travaux ont donné lieu à de nombreuses publications scientifiques dans des journaux internationaux, ainsi qu'à des présentations dans des congrès internationaux, qui contribuent à diffuser les résultats obtenus.

**Pour des chercheurs établis,** nous avons participé aux cours (prévus par la loi sur la protection des animaux) que doivent obligatoirement suivre les chercheurs qui pratiquent des expérimentations animales. Nous avons contribué à développer l'enseignement des méthodes alternatives pour ces chercheurs. **Ces cours de deux heures sont donnés trois à quatre fois par année devant une audience d'une cinquantaine de chercheurs.**

En parallèle nous avons créé et nous animons un réseau de laboratoires qui organise une rencontre annuelle d'une journée sur le développement de méthodes alternatives pour l'étude des maladies infectieuses. Elle réunit une quarantaine de chercheurs spécialistes du domaine qui échangent leurs résultats sur ce thème. La prochaine réunion aura lieu au printemps 2011 à Genève.

### Production d'anticorps in vitro

Un des objectifs spécifiques de notre laboratoire est de développer et de diffuser une nouvelle méthode in vitro (banques de phages) permettant de remplacer les animaux pour produire des anticorps. Après deux ans de mise au point, nous initions cette année nos premières collaborations, avec l'objectif d'enseigner aux chercheurs intéressés comment utiliser ces techniques alternatives. De façon intéressante, les premiers chercheurs intéressés sont ceux qui ont essayé sans succès de produire des

anticorps chez des animaux, et qui sont donc très désireux d'avoir accès à des méthodes alternatives. Ces techniques pourraient permettre de remplacer avantageusement l'utilisation d'animaux dans de très nombreux laboratoires de Biologie et Médecine, et un cours spécifique sera mis en place pour enseigner les aspects théoriques et pratiques de ces méthodes.

Enfin, dans le cadre de la structure CAAT-Europe, nous sommes en train de préparer un cours destiné aux entreprises concernées par l'expérimentation animale, qui couvrira sur une durée de quelques jours, les avantages éthiques et pratiques des différentes méthodes de substitution à l'expérimentation animale.

En conclusion, deux ans après la création de la chaire Doerenkamp-Naef-Zbinden, nous avons créé plusieurs formations sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale. Nous avons cependant conscience que nous ne sommes qu'au début de ce travail. La mise en place de chaque nouvelle formation demande beaucoup de préparation pour organiser les cours, mais aussi pour les faire valider dans les différents cursus, et pour atteindre des publics très divers. Nous espérons ajouter chaque année un ou deux nouveaux éléments à ce catalogue, pour couvrir au mieux les différentes techniques de remplacement de l'expérimentation animale et atteindre tous les publics concernés.

Prof Pierre Cosson  
Centre Medical Universitaire  
Dpt of Cell Physiology and Metabolism



## Stands

La Ligue était présente aux salons BIO à Evian (FR) en septembre et au salon ANIMALIA à Lausanne en octobre 2010. Nous avons également acheté un fourgon en début d'année. Il contient la plupart du matériel de la Ligue utilisé pour la tenue de stands. L'objectif est d'en faire un véhicule itinérant, permettant de tenir régulièrement des stands d'information à travers toute la Suisse. Une personne aurait la charge de cette activité, qui consisterait à planifier la tenue des stands, effectuer les démarches auprès des administrations pour l'obtention d'autorisations, patentes etc. Le budget attribué à cette activité est encore en discussion. Nous espérons pouvoir lancer ces actions de bus itinérant dès le printemps 2011.

## Journal LSCV et publicité

Contrairement aux années précédentes, les quatre éditions du journal de la Ligue n'ont pas fait l'objet de tout ménage à grande échelle. En 2010, nous avons privilégié la publication d'informations ciblées en fonction de l'actualité de la Ligue. Un premier tout ménage (4 pages A4) a été spécialement conçu en mars pour annoncer l'exposition à Zurich des projets reçus dans le cadre de notre concours d'affiches. Il a été distribué en mars à 125'000 exemplaires en ville de Zurich.

Un deuxième tout ménage au même format a été distribué en novembre à 220'000 exemplaires, à toutes les adresses postales des demi-cantons de Bâle-Ville et Campagne, en vue du congrès « Recherche fichue ».

Dans les deux cas, ces tous ménages ont eu un très bon impact. Le public semble préférer une information factuelle et ciblée, plutôt que de se lancer dans la lecture d'un journal traitant plusieurs thèmes. De ce fait, nous pensons privilégier à l'avenir plutôt ce type de distribution pour communiquer sur les actions de la Ligue, plutôt que la diffusion à grande échelle de notre journal.

Au cours de l'année, nous avons aussi pu placer à tarifs préférentiels des annonces contre l'expérimentation animale ou la fourrure dans des magazines comme Elle, Paris Match et Jeune et Jolie.

## Mailing de nos cartes

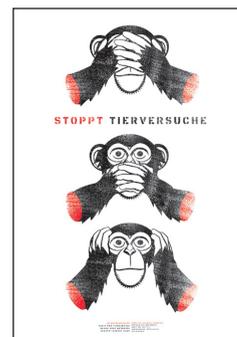
Trois mailing de cartes peintes par l'artiste Hans Hofstetter ont été effectués comme chaque année, en février à 60'000 exemplaires puis en juin et septembre à 20'000 exemplaires.

Nous vous rappelons que ce mailing vous est aussi envoyé à titre de Membres. Pour cette raison, nous joignons depuis 2008 un deuxième bulletin de versements dans nos mailings. Le premier (CP n°01-20089-8) est

destiné aux personnes souhaitant nous faire un don tout en restant « anonyme », ce qui est le souhait d'un certain nombre de donateurs. Le deuxième (CP n°12-2745-6) vous permet de nous faire un don nominatif ou de vous acquitter de votre cotisation annuelle. Ce deuxième CP étant géré directement par la Ligue, merci de l'utiliser de préférence. Il nous facilite notamment la tâche pour rédiger les attestations qui vous permettent de déduire vos dons de votre déclaration fiscale.

## Shop et documentation

Six nouveaux modèles d'autocollants tirés de notre concours d'affichage pour les méthodes substitutives ont été imprimés, d'autres ont été réédités en cours d'année. Onze autocollants différents et six modèles



de t-shirt sont actuellement disponibles. Nous avons également commencé fin 2010 à mettre sur pied une bibliothèque qui proposera des livres en prêts. Elle devrait être en fonction d'ici l'automne 2011. Treize films en DVD sont toujours à la disposition du public, pour un prêt de 30 jours. Un extrait de chacun des films peut être visionné sur notre site internet, sur la page « édition ».

## Aide aux refuges et campagne de castration

La Ligue soutient chaque année une vingtaine de refuges ou centres de soins pour animaux, et finance des campagnes de castration et stérilisation de chats errants. En 2010, le montant consacré à ces actions a été de Fr 48'318.-, dont Fr 17'111.- pour les campagnes de castration et prise en charge de frais vétérinaires. Toutes ces aides sont délivrées après discussion de chaque cas et approbation de la majorité des membres du Comité national. La plupart des aides sont

octroyées à des refuges connus de longue date, pour lesquels la Ligue peut assurer la bonne utilisation des dons perçus. Suzann Karagöz s'occupe également depuis de nombreuses années de la campagne de stérilisation et castration de chats errants du canton de Genève. Les animaux sont castrés et marqués à l'oreille avant d'être relâchés sur leur lieu de capture, puis régulièrement nourris par la suite. En maintenant une population stable de chats sauvages dans un lieu défini, on tente ainsi d'éviter leur prolifération et au final, leur euthanasie ou abattage, comme cela se pratique dans de nombreux cantons par des gardes chasse ou chasseurs privés.

Depuis plusieurs années, la LSCV n'engage plus de fonds à l'étranger pour soutenir des refuges ou campagnes de castration et stérilisation, en raison des difficultés à suivre les projets et à contrôler l'utilisation des dons.

## Conclusions

Toutes ces actions ne seraient pas possibles sans votre aide et nous vous adressons à toutes et à tous nos plus sincères remerciements. Si la situation pour les animaux dans la recherche s'améliore, petit à petit, elle n'épargne pas les souffrances infligées aux 2000 animaux tués chaque jour dans les laboratoires de notre pays. Le message des milieux scientifiques annonçant la fin de la recherche médicale en cas d'interdiction des expérimentations animales porte toujours ses fruits. Pour beaucoup, les souffrances infligées aux animaux sont supportables en regard des futurs progrès médicaux annoncés. De ce fait, nous sommes convaincus que la majorité de la population ne rejettera l'expérimentation animale que lorsque que des solutions de rechange pourront être proposées. C'est pour cette raison que la Ligue s'engage depuis plusieurs années pour faire connaître l'existence des méthodes substitutives et s'investit pour que des financements suffisants leur soit attribués.

En 10 ans, bien que peu de moyens aient été consacrés à ces méthodes, des progrès spectaculaires ont pu être enregistrés dans le domaine. Et il est tout à fait réaliste de prévoir d'ici quelques années, des progrès suffisamment marquants pour remettre sérieusement en cause l'utilisation d'animaux pour la recherche. A moins que les milieux pro expérimentation animale n'arrivent une fois encore à torpiller les budgets consacrés aux méthodes substitutives. Votre aide est essentielle pour soutenir nos actions, et nous vous remercions une fois encore pour votre engagement.

Max Moret, Président